

À l'aube d'une retraite méritée !

Cela fait maintenant 25 ans que M^e Gaëtan Boucher dirige la Fédération des cégeps, sise à Montréal. À titre de président-directeur général, il en a vu couler sous les ponts, au fil des ans, et a été appelé à braver différentes intempéries, à maintes reprises. Avocat de formation, il a su rallier les membres de l'organisation à l'atteinte d'objectifs communs.

La Fédération est un regroupement libre et volontaire des cégeps du Québec. Et tous sont membres de celle-ci, ce qui témoigne d'une satisfaction envers ce qu'elle réalise. Parmi ses multiples interventions, elle est le porte-parole officiel du réseau des collèges publics auprès des gouvernements, des partenaires et des médias. Elle représente aussi les collèges pour la négociation des conventions collectives et leur offre un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de gestion des ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques et de relations de travail.

Les défis s'avèrent donc nombreux pour M. Boucher. Ses principales convictions en vue de réussir : être à l'écoute des membres, avoir une bonne capacité d'adaptation, accepter que l'on ne peut pas plaire à tout le monde et être capable de « lire » les gens, afin de bien les connaître et de cerner leurs besoins. Pour ce faire, chaque année, il se fait un devoir de visiter les 48 cégeps de la province, puis de rencontrer chaque équipe individuellement. Ainsi, il peut obtenir une connaissance assez intime et juste de la réalité des collèges, qui varie passablement. « Cette façon d'agir m'a beaucoup aidé, mentionne-t-il, il existe des collèges de toute taille, aux réalités diverses et, un peu comme pour nos enfants, il ne doit pas y avoir de préférence. Pour la réussite de nos interventions, il importe d'agir à la satisfaction de la majorité de nos membres. C'est le poids de celle-ci qui donne le ton à nos actions. Également, il faut être en mesure d'obtenir rapidement des consensus. Avant d'aller voir un ministre pour représenter les intérêts du réseau sur un dossier, je dois m'assurer que la position défendue est partagée par une grande majorité de collègues. La communication entre la Fédération et les cégeps est alors primordiale. Cela constitue d'ailleurs un réel défi de convaincre l'ensemble des cégeps, qui peuvent être représentés par 150 personnes, selon les circonstances. »

Pour mener à bien ses activités, la Fédération compte plusieurs instances, dont le forum des directeurs généraux, où l'on discute des grandes orientations et de stratégies de communication. Le conseil d'administration de l'organisme compte 18 membres, dont la majorité est issue de la direction des cégeps. Ils se réunissent quatre



M^e Gaëtan Boucher

ou cinq fois par année. « Chez nous, précise le p.-d.g., tous les membres aiment prendre part aux débats et aux décisions, chacun doit y trouver son compte. »

À l'aube d'une retraite bien méritée, M. Boucher jette un regard positif sur sa carrière. « L'exercice du droit, ajoute-t-il, en pratique privée, m'aura également servi plus d'une fois. » Comme haut gestionnaire, il privilégie que son personnel soit plutôt au front, qu'il apprenne à régler lui-même les difficultés. D'un œil aguerri, il intervient toutefois si besoin est. Porte-parole de la Fédération, il est également très présent dans les médias pour faire valoir le point de vue de ses membres. Il siège notamment au Conseil du patronat du Québec et à la Commission des partenaires du marché du travail.

Les cégeps emploient près de 30 000 personnes et accueillent environ 160 000 étudiants et 25 000 adultes. Ils sont très appréciés par la population et constituent un ancrage très important dans les régions. En termes de santé-sécurité, ils requièrent aussi plusieurs avis et communications. Voilà pourquoi deux avocates et une technicienne en SST, de la Fédération, assurent des services en ce sens.

Pour M. Boucher, l'adhésion de la Fédération des cégeps, en 1992, au Centre patronal fut une excellente chose. « Les gens, poursuit-il, sont très contents des services de formation et des conseils donnés aux collèges et à notre contentieux. Pour nous, le dossier SST est très important, et cela, à divers niveaux, que cela soit pour les salles de cours, les laboratoires, les ateliers ou ailleurs. L'aide du Centre est très appréciée. »

